

# Fiche Outil

La Fiche-Outil donne un aperçu des outils disponibles pour l'amélioration de l'intégrité de l'eau

Mitigation de risques

## Pactes d'Intégrité de l'Eau

Réduire les risques de corruption dans les marchés publics

### APERÇU

Réduire les risques de corruption dans les processus de passation de marchés publics est vital car cet aspect du rôle du gouvernement est en proie à des risques élevés de corruption. En particulier les grands projets d'infrastructures hydrauliques sont très complexes et, par conséquent, nécessitent des savoir-faire techniques impliquant d'importants flux financiers, ce qui les rend plus vulnérables à la corruption. Réduire la corruption lors de la signature de contrats permet aux gouvernements d'obtenir une meilleure contrepartie des sommes investies au nom des contribuables et de limiter les effets pervers de la corruption. Cela permet in fine d'établir la confiance du public envers les gouvernements et les processus de prise de décisions politiques. Pour les entreprises soumissionnaires, cela signifie aborder la concurrence sur un même pied d'égalité et évite le risque qu'une entreprise l'emporte sur l'autre du fait de la corruption.

Le Pacte d'intégrité (PI) est un outil de lutte contre la corruption au service des autorités gouvernementales. Il a été élaboré par Transparency International, l'organisation internationale de lutte contre la corruption, dans le but de réduire la corruption dans les marchés

publics entre les acteurs gouvernementaux et les soumissionnaires aux contrats du secteur public. Il s'agit d'un outil collaboratif car il amène les parties au contrat (gouvernement et secteur privé) à travailler ensemble pour mettre en œuvre le PI sous la facilitation d'une organisation de la société civile (OSC).

Le concept de Pacte d'Intégrité consiste à concevoir un processus contractuel où toutes les parties en présence s'engagent à s'abstenir d'offrir, de réclamer ou d'accepter des pots-de-vin. Supervisé par un Observateur indépendant engagé par une organisation de la société civile (souvent une section locale de Transparency International), le Pacte d'intégrité soumet le processus de passation de marchés à la surveillance de la société civile et du grand public. L'Observateur veille à ce que toutes les parties signataires respectent leurs engagements.

### OBJECTIF

L'objectif de l'outil est :

- » De veiller à ce que les parties impliquées dans les processus d'élaboration des contrats s'abstiennent de distribuer des pots-de-vin ou de poser d'autres actes et de corruption.
- » De veiller à ce que les parties impliquées dans les processus d'élaboration des contrats s'abstiennent de distribuer des pots-de-vin ou de poser d'autres actes et de corruption.
- » De surveiller le respect des termes par toutes les parties prenantes.

### CADRE

Intégrer avec succès le concept de Pacte d'Intégrité dans les processus de passation des marchés publics nécessite:

#### ENCADRÉ 1 Information de base :

**Conçu par** - Transparency International dans les années 1990

**Utilisateurs** - Gouvernements central, local ou municipal, ou par les sociétés d'Etat et les entreprises soumissionnaires.

**Période d'utilisation** - Une fois au cours du processus d'élaboration des contrats.

**Plus d'information** - Transparency International, Transparency International Mexique; <http://www.transparenciamexicana.org.mx/>

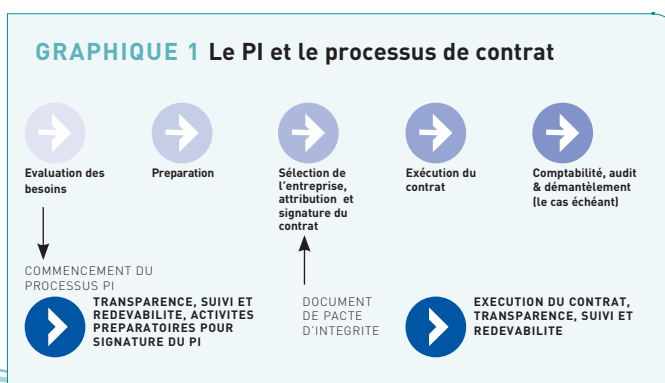
- » De la volonté politique et de l'engagement qui peuvent être renforcés par le soutien aux stratégies de communication visant à amener tous les acteurs à comprendre leurs rôles et responsabilités.
- » Le maximum de transparence à chaque étape du processus de passation de marchés.
- » Une surveillance indépendante, compétente et engagée nécessitant des capacités et une bonne réputation. Un système de surveillance pourrait être constitué d'un groupe multipartite d'acteurs tel que la société civile.
- » L'adaptation de l'outil à chaque contexte.
- » Des ressources et des capacités ; les coûts de mise en œuvre de l'outil dépendent des détails du projet, mais ne requièrent néanmoins un pourcentage minime des coûts globaux du projet.

Les Pactes d'Intégrité peuvent être mis en œuvre sans modifier les lois locales et peuvent couvrir les phases de planification, de conception, de construction et de mise en place d'un projet, pourvu que la prise de décisions soit basée sur un processus concurrentiel.

## EN PRATIQUE

Les trois importants documents suivants doivent être ratifiés par l'organisme contractant et les OSC: (a) le Protocole d'accord (PA), (b) le PI lui-même, et (c) les TDR de l'Observateur indépendant (OI). La mise en œuvre du Pacte d'Intégrité requiert plusieurs étapes:

- 1 **Tenir compte de l'utilisation des PI:** Les acteurs étudient le concept de PI et les questions de corruption minant la passation de marchés publics afin de sélectionner un projet convenable. L'assistance, les ressources et les besoins en capacité doivent être identifiés et le financement et l'expertise mobilisés.



- 2 **Conception d'un PI:** Un échantillon aléatoire stratifié est utilisé pour identifier les personnes interrogées de l'enquête (au Népal, environ 5% du nombre de consommateurs a été interviewé). Les questionnaires sont conçus pour recueillir des données quantitatives.
- 3 **Premières activités :** La première activité consiste à la préparation et à la signature du protocole d'accord par l'organisme contractant et le CSO. Les autres activités précédant le lancement de l'appel d'offres comprennent des audiences publiques et l'examen des offres.
- 4 **Préparation des documents de PI,** composés de plusieurs éléments: Les parties signataires (l'autorité et les soumissionnaires), les obligations (y compris l'engagement pris par les parties signataires de s'abstenir de tout acte de corruption et de collusion, etc.), les sanctions (qui s'appliquent aux parties signataires du PI), le système de surveillance et de règlement des différends et les mécanismes de participation des parties prenantes.
- 5 **Signature du PI par "l'Autorité" et par chaque soumissionnaire.**
- 6 **Surveillance au cours du processus d'appel d'offres et après l'offre:** l'Observateur (en général l'OSC) examine les documents, dresse des rapports, facilite une audience publique, passe en revue les documents, collecte des informations relatives aux plaintes après signature du contrat, etc.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'outil contribue à réduire la corruption dans les processus de passation de marchés qui exige des mécanismes de contrôle rigoureux et l'engagement de toutes les parties. Cependant, des approches et outils complémentaires doivent être mis en œuvre pour renforcer les mesures de lutte contre la corruption dans les processus d'appels d'offres. Ceci est important pour éviter la poudre aux yeux. Lorsqu'il est bien conçu, exécuté et surveillé, le Pacte d'Intégrité peut réduire efficacement les risques de corruption dans les marchés publics. Des exemples réussis de mise en œuvre du Pacte d'intégrité comprennent les cas d'El Cajon et de La Yesca au Mexique et le système d'approvisionnement en eau de Grand Karachi au Pakistan. Une condition essentielle reste cependant que l'indépendance de l'Observateur soit garantie pour assurer sa crédibilité et son efficacité. En outre, la volonté politique et des OSC engagés et capables sont essentiels à la mise en œuvre du PI.